



SOMMAIRE

47^e congrès confédéral Reconstruire l'avenir avec les salariés

Tél
01 42 03 80 12
fax
01 53 72 85 71
atdepresse@cfdt.fr

Contact :
Isabelle Perrin
Responsable des
relations presse

Damien Cerqueus
Attaché de presse

Isabelle Poret
Assistante

CFDT
4 bd de la Villette
75955 Paris Cedex 19

- ✚ Tours, 7 au 11 juin 2010
47^e congrès de la CFDT
- ✚ Eco-congrès
Une démarche qui bouscule les habitudes
- ✚ 47^e congrès confédéral
23 amendements proposés au débat
- ✚ Internet
Le congrès comme si vous y étiez
- ✚ Exposition
« Notre liberté a vingt ans, nous aussi ! »
- ✚ Le congrès, un événement dans la ville
La CFDT offre un concert aux Tourangeaux
- ✚ 47^e congrès confédéral
Ordre du jour

Tours, 7 au 11 juin 2010

47^e congrès confédéral



Le congrès de la CFDT débat pour l'essentiel sur deux documents : le **rapport d'activité** et le **projet de résolution**.

Avant le congrès, les syndicats reçoivent un **avant-projet de résolution**. Ils peuvent proposer des amendements sur le texte. Une commission se réunit et décide pour chaque amendement proposé s'il est intégré directement (car il apporte une précision justifiée ou complète une idée), s'il est rejeté (il n'apporte rien, ne correspond pas au débat ou est contraire à l'esprit de la résolution) ou s'il sera débattu lors du congrès.

Toutes les propositions d'amendement doivent être argumentées. La commission des résolutions justifie son choix lorsqu'elle refuse un amendement. Le syndicat à l'initiative de la proposition a la possibilité de faire appel de cette décision.

Le rendez-vous de Tours est l'occasion de jeter un regard sur le chemin parcouru depuis le congrès de Grenoble. C'est l'objectif du **rapport d'activité présenté par le Bureau national sortant** (*en annexe*). Il permet de **faire le point sur les actions engagées par la CFDT au long des quatre années écoulées**. A travers leurs interventions, les syndicats représentés réagiront à ce rapport au cours des deux premiers jours du congrès (les 7 et 8 juin). Ce rapport d'activité aborde entre-autres la place du salarié et son parcours professionnel, la gouvernance d'entreprise, le développement durable, la place de l'Etat et l'intervention publique, la représentativité.

Le congrès a aussi vocation à projeter la CFDT dans l'avenir. C'est l'ambition du **projet de résolution générale**, débattu du 9 au 11 juin. Anticiper n'est jamais simple. Lorsqu'il s'agit de le faire dans un monde percuté par une crise et de profondes mutations comme celles que nous connaissons actuellement, l'exercice est plus complexe et plus indispensable encore.

L'exigence est renforcée par la nécessité de tracer le chemin de ce que sera le syndicalisme de demain, traversé par des transformations économiques, sociales et environnementales qui sont déjà à l'œuvre. Les thèmes centraux du texte : le développement durable, la répartition des richesses, la sécurisation des parcours, les retraites, l'avenir du syndicalisme, le service à l'adhérent.

Ce document sera prochainement téléchargeable sur le site Internet de la CFDT.

Eco-congrès

Une démarche qui bouscule les habitudes

La CFDT s'engage dans une **démarche d'éco-congrès**. Il s'agit d'une première, sphères politique et syndicale confondues.

L'orientation durable de ce congrès est très affirmée, aussi bien au niveau politique que dans la mise en œuvre logistique de l'organisation. **Les grands principes sont retranscrits dans une charte**, qui sert de repère et de référence à l'ensemble des acteurs concernés. Ce fil conducteur guide toutes les étapes de l'organisation afin de garantir **une cohérence de l'ensemble**.

Les axes forts de notre démarche

L'objectif pédagogique de la charte est double : d'une part elle invite les congressistes à **une attitude volontariste** dans la démarche d'éco-responsabilité ; d'autre part, elle met l'accent sur l'offre organisationnelle (infrastructure, outils et procédures) conçue pour accompagner et faciliter cet engagement.

- **La gestion des congressistes** et du formulaire de dépôt des amendements et des inscriptions a été réalisée uniquement en ligne. Finis les supports multiples (cartes et les chéquiers déjeuner), un seul badge est utilisé pendant toute la durée du congrès. Ces badges seront recyclables.

- Avec la mise en place du **vote électronique**, terminés les bulletins papiers jetés une fois dépouillés. Seule l'élection du Bureau national se déroulera de manière traditionnelle. Pour tout le reste, les délégués disposeront d'un boîtier électronique.

- **Une restauration de qualité** : le restaurateur qui préparera les repas utilise des produits locaux et biologiques. Le contexte social de l'entreprise a été analysé avec l'appui de l'union régionale et de la fédération des Services.

- **Déplacement et hébergement. Les voyages en train sont privilégiés.** Un système de **covoiturage**, accessible en ligne dès l'inscription, permet aux congressistes de se regrouper pour faire le voyage jusqu'à Tours. Afin de limiter les transports, les congressistes seront logés au plus près.

- **Bureautique et accessoires** : papier recyclé, supports réutilisables ou recyclables, maîtrise des modes de diffusion de l'information... Une attention particulière a été portée à la conception et la production de ces outils. Les entreprises locales ont été associées au maximum dans la production du mobilier et de la signalétique.

- **Tri sélectif** pendant le congrès : une signalétique éco-conçue sera mise en place pour faciliter le tri des déchets. Des mesures du volume des déchets produits

sont demandées à Vinci. Le poids des déchets produits par la restauration sera aussi pris en compte.

- **Diffusion d'informations** aux congressistes : Quels étaient les types de documents et supports diffusés lors des congrès précédents ? Qu'est-ce qui est nécessaire sous forme papier ? En se posant ce type de questions, le comité d'organisation a cherché à rompre avec les automatismes et a procédé à l'analyse des besoins d'informations du congressiste pendant la durée des travaux pour y apporter des réponses adaptées et cohérentes avec les engagements décidés.

- **Stands.** Lors des rencontres avec les partenaires, il leur a été demandé d'élaborer leur propre schéma de stand éco-conçu en cohérence avec notre démarche et d'accepter de répondre aux questions formulées par la CFDT pour la réalisation du bilan carbone. Le trophée de l'éco-stand récompensera le stand le mieux éco-conçu. **Côté CFDT, le stand intégrera un espace développement durable** avec des informations générales et des illustrations de pratiques syndicales. Ces informations seront projetées sur un écran afin de limiter la diffusion papier. Des activités de sensibilisation ludiques seront proposées en ligne.

- La CFDT a choisi de travailler avec une **agence de communication éco-responsable**. L'Agence Verte (www.agenceverte.com) a été chargée de la **scénographie, de la sacoche Ekitable** et de son contenu qui seront remis à chaque délégué.

Le bilan carbone

Le bilan carbone est une méthode de calcul pour comptabiliser les émissions de gaz à effets de serre. Le cabinet Espere sera chargé de la réalisation du bilan carbone du congrès. **Ce calcul s'appuie sur une collecte de données concernant les dépenses d'énergie, le transport des personnes, le fret pour les matériels, les volumes de déchets produits, les consommations d'eau et de papier, etc.**

Les transports tiennent une place prépondérante. Généralement, ils constituent 70% à 80% des émissions de gaz à effet de serre d'un tel événement.

Le bilan carbone doit être le plus proche possible de la réalité pour servir de « mètre étalon » pour les prochains congrès et pouvoir mesurer les améliorations d'un congrès à l'autre, sur une base réelle. **Il s'agit d'une démarche de diagnostic qui débouche sur un plan d'action.**

Compensation CO2

La compensation des émissions de gaz à effets de serre du congrès intervient en fin de processus, lorsque tout a été mis en œuvre pour réduire au maximum les impacts environnementaux de l'événement.

La compensation porte sur les émissions de CO2 qui n'auront pu être évitées, en dépit des efforts préalables de réduction de ces émissions.

Elle vise le soutien à des projets répondant à des enjeux environnementaux et sociaux, enjeux locaux pour certains (dans le cadre d'un partenariat avec la Ville de Tours) et enjeux de solidarité et de coopération à l'international pour d'autres (un projet d'équipement en foyers améliorés de communautés villageoises au Sénégal).

La volonté de la CFDT d'inscrire l'éco-congrès dans une démarche de sensibilisation aux gestes éco-responsables se trouve prolongée au travers son soutien à des projets qui traduisent son attachement à un développement durable conciliant logiques de proximité et logiques de solidarité et de coopération avec les pays les plus exposés aux effets du réchauffement climatique. La CFDT expérimente ainsi une démarche dont elle évaluera les résultats.

47^e congrès confédéral

23 amendements proposés au débat

La commission des résolutions a reçu 1757 amendements, déposés par 224 syndicats et unions territoriales des retraités. 517 ont été intégrés ou pris en compte dans une nouvelle rédaction. 1163 amendements ont été refusés. **77 amendements recouvrant 23 débats seront mis en discussion lors du congrès.** *L'intégralité du projet de résolution sera prochainement téléchargeable sur www.cfdt.fr*

Débat n°1 – Mise en place d'une fiscalité écologique

Le projet de résolution propose la mise en place d'une fiscalité écologique participant à la régulation environnementale (article 1.2.1.2.4). Deux syndicats s'y opposent

Débat n°2 – Définition des critères de rémunération des dirigeants et du management

Le projet (article 1.2.2.4) propose que les comités d'entreprise ou de groupe soient consultés sur la définition des critères de la rémunération des dirigeants et du management. Un syndicat souhaite réduire cette consultation à la rémunération des seuls dirigeants.

Débat n°3 – Remplacement du quotient familial par une allocation forfaitaire par enfant

Dans le cadre de la réforme de la fiscalité un des principes préconisé par le projet de résolution est que le barème de l'impôt soit appliqué aux revenus des personnes et non à ceux des ménages. Cela implique le remplacement du quotient familial par une allocation forfaitaire par enfant (article 1.3.1.4). Deux syndicats s'y opposent.

Débat n°4 – Ajustement des moyens et des effectifs des services publics à leurs missions.

Le projet propose d'engager une réflexion sur les missions et les moyens des services publics. Cette réflexion pouvant aboutir à des ajustements des emplois à la hausse ou à la baisse. Seize syndicats refusent la mention « d'ajustements à la hausse ou à la baisse » (article 1.3.2.5)

Débat n°5 – Echelons territoriaux pertinents

Le projet indique que la réforme de l'architecture territoriale doit s'articuler principalement autour de deux échelons la région et l'intercommunalité qui semblent les plus pertinents. Un syndicat propose de rajouter le département (article 1.3.2.6).

Débat n°6 – Financement de la dépendance

Le projet de résolution propose de faire reposer le financement de la dépendance sur la base d'une solidarité large de tous les revenus y compris les pensions de retraite. Un syndicat souhaite l'élargir aux successions et aux donations (article 1.3.3.6).

Débat n°7 – Ouvrir des espaces de parole

Ce chapitre impulse la mise en place d'espaces, de lieux de parole permettant aux salariés de s'exprimer et de débattre sur leurs lieux de travail (article 2.1.4). Un syndicat s'oppose à cette démarche.

Débat n°8 – Faire converger les droits des salariés les plus stables et ceux des travailleurs les plus précaires

Dans l'objectif d'appréhender de façon globale le collectif des salariés, le projet de résolution propose de faire converger les droits des salariés les plus stables et ceux des travailleurs les plus précaires. Deux syndicats préconisent de modifier cette phrase pour amener les droits des salariés les plus précaires au niveau des droits des salariés les plus stables (article 2.1.8.1).

Débat n°9 – Valorisation des compétences

Le projet n'entend pas limiter la valorisation des compétences par l'obtention d'un diplôme. Un syndicat refuse cette conception (article 2.2.2.2).

Débat n°10 – Mobilité professionnelle Privé – Public

Le projet propose de faire progresser la mobilité et sa sécurisation professionnelle entre le secteur privé et public et inversement (2.2.2.9). Deux syndicats refusent cette orientation.

Débat n°11 – Couverture conventionnelle des contractuels de la Fonction publique

Le projet lance la réflexion d'une couverture conventionnelle pour les contractuels de la fonction publique afin de sécuriser leur parcours et leur éventuelle mobilité. Un syndicat ne souhaite pas que la CFDT s'engage dans cette démarche (article 2.2.5.3).

Débat n°12 – Retraites : Conditions de l'augmentation de la durée de cotisations

Le projet fixe les conditions d'une augmentation possible de la durée de cotisations pour les retraites (article 2.2.6.1.9). Cinq syndicats refusent toute possibilité d'augmentation de la durée de cotisations.

Débat n°13 – Retraites : Conditions d'unification des régimes

Afin de sortir de la pénalisation des polypensionnés le projet (article 2.2.6.1.11) propose de réfléchir aux conditions d'unification des régimes et aux contreparties nécessaires. Trois syndicats ne souhaitent pas s'engager dans cette réflexion.

Débat n°14 – Le financement des retraites

Dans le projet, les cotisations (durée et taux) demeurent les éléments de base du financement de la retraite par répartition. Il propose d'intégrer l'ensemble des revenus dont ceux des capitaux dans les besoins de financement spécifiques (article 2.2.6.1.15). Six syndicats préconisent d'intégrer les revenus financiers du capital au financement de base de la retraite par répartition.

Débat n°15 – Equilibre temps professionnel – temps personnel tout au long de la vie

Le texte proposé lance une réflexion sur l'articulation des temps professionnel et personnel tout au long de la vie (article 2.2.7). Deux syndicats s'opposent partiellement ou totalement à cette proposition.

Débat n°16 – Un lien renforcé avec les salariés

Le projet avance une série de propositions pour renforcer la proximité avec les salariés. Un syndicat propose de privilégier le lien avec les adhérents (articles 3.1.0 et 3.1.1).

Débat n°17 – Information et communication en direction des militants et des collectifs d'entreprises

Dans le projet la confédération oriente sa politique d'information et de communication en direction des militants et collectifs d'entreprises (article 3.1.3.3). Un syndicat souhaite que cette démarche soit soumise à l'accord du syndicat.

Débat n°18 – Identification d'un référent pour chaque collectif syndical

Le projet propose que chaque collectif d'entreprise puisse identifier en lien avec son syndicat un référent dont le rôle est de l'accompagner. Ce référent serait le responsable qui, au sein de la CFDT est le mieux placé pour apporter ce service (article 3.2.6). Deux syndicats proposent que ce référent soit exclusivement désigné au sein du syndicat.

Débat n°19 – Solidarité – entraide et mutualisation des ressources au sein de la CFDT

Un syndicat propose la création d'un article qui vise à mutualiser des ressources et à impulser une entraide pour davantage de soutien aux militants (article 3.2.10.1).

Débat n° 20 – Mixité proportionnelle au champ couvert

Un syndicat souhaite renforcer la mixité des responsables à tous les niveaux en proposant un objectif de mixité proportionnelle au champ couvert (3.2.11.1).

Débat n°21 – Impact de nos modes d'organisation sur l'adhésion

Le texte alerte sur l'impact négatif que peuvent avoir nos modes d'organisation sur l'adhésion (article 3.3.2). Un syndicat refuse cette interpellation.

Débat n°22 – Réorientation vers l'adhésion syndicale de certaines aides des entreprises

Le projet propose que le congrès mandate le Bureau national pour faire des propositions permettant de progresser dans la contribution des entreprises à l'adhésion syndicale, notamment en réorientant des aides existantes (article 3.3.4.3). Un syndicat s'oppose au principe de cette réorientation.

Débat n°23 – Service d'accueil centralisé des adhérents

Le texte met à l'étude la création d'un service d'accueil centralisé des adhérents (articles 3.3.5.4, 3.3.5.5, 3.3.5.6 et 3.3.5.7). Quinze syndicats refusent cette démarche.

Internet

Le congrès comme si vous y étiez



Les travaux du congrès, tout le monde pourra y assister, même sans être sur place. **La CFDT va lancer début mai un site Internet entièrement dédié à son 47^e congrès.** Les débats seront diffusés en intégralité et en direct du 7 au 11 juin. Tous les internautes pourront les suivre en temps réel.

Interactif et animé, **le site met la vidéo à l'honneur en s'appuyant sur une plateforme de web-TV innovante.** Les vidéos apparaîtront en plein écran avec une qualité d'image optimisée pour chaque internaute.

Elles seront enrichies avec de textes et de photos qui apparaîtront dans d'autres fenêtres sans interrompre le film principal en cours.

Autre innovation, **la vidéo sera la porte d'entrée vers de multiples informations,** et cela avant même que le congrès ne débute. Tout un chacun pourra se tenir au courant des préparatifs, des débats avec les militants, etc.

Les internautes sont invités à réagir dans la rubrique « Vous avez la parole ».

Une « salle de presse » permettra de relayer toutes les informations publiées sur cet événement.

Retrouvez le congrès en intégralité sur www.cfdtcongres2010.fr.

Exposition

« Notre liberté a vingt ans, nous aussi ! »



C'est une institution : à l'occasion de son congrès, la CFDT présente toujours une exposition. Cette année, elle est en lien avec deux anniversaires : les 20 ans de la chute du mur de Berlin et les trente ans de la naissance de Solidarnosc, premier syndicat libre dans un pays de l'est, la Pologne. Le thème phare sera « Notre liberté a 20 ans, nous aussi ! » L'ampleur de cette exposition sera inédite pour la CFDT : onze artistes âgés de 22 à 29 ans exposeront une centaine d'œuvres au total.

Tous sont originaires et vivent dans les anciens pays du bloc communistes désormais membres de l'Union européenne : la Bulgarie, la Roumanie, la république Tchèque, la Slovaquie, la Hongrie, la Pologne, l'ex-RDA et l'Estonie. Ces artistes s'approprient un large éventail de techniques : peinture, sculpture, dessin, vidéo, installation, bande dessinée...

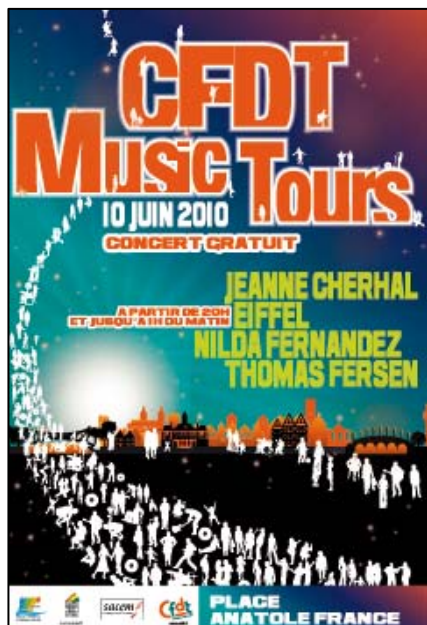
L'exposition se tiendra principalement sur deux sites : une partie se trouvera au siège de la confédération (boulevard de la Villette) et l'autre au siège des fédérations (avenue Bolivar). Le vernissage aura lieu le 17 mai, sous le haut patronage de Jacques Delors et de François Chérèque. Elle sera visible jusqu'au 30 juin. L'accès est libre et ouvert au public.

Durant la durée des travaux, une dizaine d'œuvres seront exposées sur place, à Tours. Les artistes qui présenteront leur travail :

- Friedmann HECKEL (Allemagne, 24 ans)
- Krum CHORBADZHIEV (Bulgarie, 26 ans)
- Jitka NESNIDALOVA (République Tchèque, 27 ans)
- Moritz STUMM (Allemagne, 29 ans)
- Loore Emilie RAAV (Estonie, 23 ans)
- Sebastian LIS (Pologne, 26 ans)
- Kata KÖNYV (Hongrie, 26 ans)
- Philipp SLADKOWSKI (Allemagne, 27 ans)
- Kveta KAZMUKOVA (Slovaquie, 26 ans)
- Radu OREIAN (Roumanie, 26 ans)
- Max THIEL (Allemagne, 26 ans)

Le congrès, un événement dans la ville

La CFDT offre un concert aux Tourangeaux



La CFDT souhaite que son congrès un événement inscrit dans la ville où il a lieu. Un moment festif et convivial est traditionnellement organisé le dernier soir du congrès.

Pour la première fois, la CFDT a décidé d'offrir un concert aux congressistes et aux habitants de l'agglomération de Tours. Il aura lieu jeudi 10 juin, boulevard Anatole-France. Plusieurs milliers de personnes sont attendues à partir de 19 heures. Il est mis en place avec le soutien de la municipalité.

Quatre groupes se produiront sur la scène installée en plein air :

- Nilda Fernandez (<http://nildafernandez.com>)
- Jeanne Cherhal (<http://www.jeannecherhal.net>)
- Eiffel (<http://www.eiffelnews.com>)
- Thomas Fersen (<http://www.thomasfersensiteofficiel.com>)



Eiffel, Jeanne Cherhal et Thomas Fersen (Photos Ægis, Pierre-jean Grouille - www.pierre-jean.net et Monsoleiiii)

47^e congrès confédéral

Ordre du jour

LUNDI 7 JUIN

13h00	Vérification des pouvoirs et remise des mandats
14h00-14h20	Ouverture du congrès par l'Union régionale du Centre
14h20-14h30	Mise en place de la commission de contrôle des mandats
14h30-15h30	Présentation du rapport d'activité par François Chérèque, Secrétaire général
15h30-17h00	Interventions sur le rapport d'activité
17h00-17h30	<i>Pause</i>
17h30-19h30	Suite des interventions sur le rapport d'activité
19h30	Compte rendu de la Commission des mandats <i>Fin des travaux de la première journée</i>

MARDI 8 JUIN

8h30-10h30	Suite des interventions sur le rapport d'activité
10h30-11h00	<i>Pause</i>
11h00-12h30	Suite des interventions sur le rapport d'activité
12h30-14h00	<i>Repas</i>
14h00-17h00	Suite des interventions sur le rapport d'activité
17h00-17h30	<i>Pause</i>
17h30-19h30	Suite des interventions sur le rapport d'activité <i>Fin des travaux de la deuxième journée</i>

MERCREDI 9 JUIN

8h30-10h00	Présentation des modifications statutaires par Jean-Louis Malys, Secrétaire national Débat et vote des modifications statutaires
10h00-10h30	<i>Pause</i>
10h30-12h30	Table ronde « Engagements de différents acteurs sur des projets concrets de développement durable »
12h30-14h00	<i>Repas</i>
14h00-15h00	Réponse par François Chérèque aux interventions sur le rapport d'activité
15h00	Vote sur le rapport d'activité, dont le quitus financier
15h10-15h30	Interventions d'invités
15h30-16h30	Présentation de la résolution générale par Laurent Berger, Secrétaire national
16h30-17h00	Débat sur la résolution
17h00-17h30	<i>Pause</i>
17h30-19h30	Poursuite du débat sur la résolution <i>Fin des travaux de la troisième journée</i>

JEUDI 10 JUIN

8h30-10h30	Poursuite du débat sur la résolution
10h30-11h00	<i>Pause</i>
11h00-11h30	Interventions d'invités
11h30-12h30	Présentation du rapport de la charte financière et informatique Débat et vote sur des modifications de la charte
12h30-14h00	<i>Repas</i>
14h00-17h15	Poursuite du débat sur la résolution
17h15-17h30	Présentation des procédures de vote pour l'élection du Bureau national
17h30-18h20	Élection du Bureau national Élection de la Commission de suivi de la charte financière et informatique
18h20-19h20	<i>Pause</i>
19h20	Proclamation des résultats de l'élection du Bureau national Résultat de l'élection de la Commission de suivi de la charte financière et informatique
19h30	<i>Fin des travaux de la quatrième journée</i> Réunion du Bureau national - élection de la Commission exécutive

VENDREDI 11 JUIN

8h30	Proclamation des résultats de l'élection de la Commission exécutive
8h30-10h30	Poursuite du débat sur la résolution
10h30-11h00	<i>Pause</i>
11h00-11h30	Poursuite du débat sur la résolution
11h30	Vote sur la résolution
11h30-12h00	Clôture du congrès par le Secrétaire général
12h30	<i>Buffet</i>



COUPON REPONSE

47^{ème} éco-congrès

COUPON REPONSE

A RETOURNER AVANT LE VENDREDI 30 AVRIL 2010

Soit par email à atdepresse@cfdt.fr ou à l'attention du Service de presse par courrier
au
4 Boulevard de la Villette, 75019 Paris

Média :

M.

- assistera
 n'assistera pas

au 47^{ème} éco-congrès de la CFDT du **7 au 11 juin 2010 à Tours** au:

Centre international des congrès – Vinci
26, Boulevard Heurteloup – B 4225 – 37042 Tours Cedex 1

Mes coordonnées :

Tél. :

Portable :

E-mail :

Je serai présent(e)

- Toute la semaine
 Lundi 7 juin
 Mardi 8 juin
 Mercredi 9 juin
 Jeudi 10 juin
 Vendredi 11 juin

Je déjeunerai sur place*

- Toute la semaine
 Lundi 7 juin
 Mardi 8 juin
 Mercredi 9 juin
 Jeudi 10 juin
 Vendredi 11 juin

Pour l'hébergement **

- Je trouve un hôtel par mes propres moyens
 Je désire réserver via la centrale de réservation de la CFDT***

*Les repas du midi sont pris en charge par la CFDT sur le site du congrès.

**L'hébergement n'est pas pris en charge par la Confédération. Il vous incombe de vous organiser avec votre rédaction.

*** Nous vous fournirons dans ce cas plus de détails sur votre hébergement dans les prochaines semaines.